



World Food Programme

SAVING LIVES
CHANGING LIVES

WFP EVALUATION

Evaluation des Activités de Résilience au Tchad Septembre 2018 - Septembre 2022

CONTEXTE

L'évaluation décentralisée a été commanditée en 2022 afin de générer des preuves crédibles et de tirer des enseignements des activités de renforcement de la résilience.

SUJET ET CHAMP DE L'EVALUATION

L'évaluation porte sur FFA (Activité 7) et son intégration avec l'alimentation scolaire (Activité 3) et la nutrition (4 et 5).

Couverture géographique : Kanem, Lac, Ouaddaï, Barh El Ghazal, Batha et Guéra. Période couverte : septembre 2018 à septembre 2022.

OBJECTIFS ET UTILISATEURS DE L'EVALUATION

L'évaluation a un double objectif : l'apprentissage et la redevabilité. Elle informera le PAM Tchad, le Bureau Régional, le Siège, les bénéficiaires, les partenaires coopérants, le gouvernement et les agences soeurs.

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'évaluation a utilisée l'analyse de contribution basée sur la reconstruction de la théorie du changement et la méthode QulP (Qualitative Impact Protocol). Les thématiques de l'évaluation sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité et l'impact.

RESULTATS CLES

Pertinence, adéquation et cohérence

L'évaluation a mis en évidence la pertinence, l'adéquation et la cohérence des interventions. Le PAM a réalisé l'analyse intégrée du contexte (AIC) pour identifier les zones d'intervention et les grandes stratégies programmatiques. Le PAM a, en outre, élaboré les stratégies d'intervention sur la base d'une analyse du contexte et des besoins à travers les planifications saisonnières basées sur les moyens d'existence (PSME). Enfin, les acteurs ont déterminée les interventions en fonction des besoins des communautés bénéficiaires à

travers les processus de planification participative (PCP) où les actifs sont identifiés de façon participative répondant aux besoins des communautés bénéficiaires. Toutefois, l'évaluation a relevé que ce processus n'a pas été systématique et les ONGs ne maîtrisent pas toujours les outils participatifs pour aider les bénéficiaires à analyser les causes de leurs difficultés et à trouver des solutions adaptées. L'évaluation a noté une bonne adéquation du ciblage car basée sur des analyses pertinentes (AIC, enquêtes ménages) permettant d'identifier les villages et les personnes touchées ou risquant d'être affectées par l'insécurité alimentaire. Toutefois, elle note l'adéquation à l'évolution du contexte et que les outils AIC et PSME ont guidé les orientations stratégiques basées sur les tendances historiques alors que les chocs subis sont parfois différents de ces tendances historiques limitant l'adaptation selon l'évolution du contexte. Les partenariats entre le PAM et les autres agences semblent favoriser la cohérence externe des interventions de ces agences dans les zones de convergence mais l'évaluation note l'absence de partenariats formels dans les zones d'intervention BMZ tout en soulignant la présence de la FAO et l'UNICEF dans quelques villages ciblés.

Efficiences

Globalement, les ressources semblent avoir été bien utilisées du fait du recours aux ONGs locales qui connaissent les contextes locaux difficiles et à l'approche PCP qui encourage la contribution des communautés. Toutefois, l'évaluation note les capacités limitées (logistique, matériels, personnels) des partenaires coopérants dans la conception et la mise en oeuvre.

Efficacités

Les actifs construits/réhabilités renforcent la résistance des communautés face aux effets du changement climatique grâce à un meilleur accès à l'eau, un meilleur contrôle de l'ensablement des terres et une contribution à la protection contre les inondations. Cependant, les actifs qui renforcent

la résistance face aux inondations sont insuffisants par rapport aux besoins. Les interventions ont renforcé la résilience des ménages et des communautés notamment leur capacité d'absorption, adaptation et de transformation grâce respectivement à l'accès au crédit, la hausse et diversification des productions par le biais du développement de la culture maraichère, des revenus générés et les entrainées ; aux opportunités accrues de gagner de l'argent réduisant l'exode rural ainsi que les moyens d'existence améliorés. Il en a résulté un accès plus facile au crédit, une amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens de subsistance. Ainsi, le score moyen de l'indice des stratégies basées sur la consommation a baissé de 8,5 à 3,5 en période de récolte et de 8,5 à 7,5 en soudure ; atteignant même 5,9 en 2021 en juillet. La proportion des ménages utilisant des stratégies sévères basées sur les moyens d'existence a baissé de 27% à 19% en période de récolte atteignant 15% en 2021. En soudure, elle est passée de 27% à 20%. La proportion des ménages tirant bénéfices des actifs créés a augmenté de 151% entre 2018 à 2022.

Impact

Le programme a eu une incidence positive sur le renforcement de la solidarité envers les ménages vulnérables, en donnant la possibilité de créer une caisse ou un magasin communautaire, ainsi que sur la possibilité des femmes de contribuer aux dépenses du ménage ou de payer de la main d'œuvre pour les tâches domestiques, conséquence de l'augmentation des revenus. Un effet inattendu est la diminution de l'exode, notamment des jeunes, du fait des opportunités de bénéficier de transferts d'argent (CBT) conditionnels sur place.

Durabilité

Les actifs susceptibles d'être durables sont les aménagements hydroagricoles, le maraichage, le compostage. La capacité de maintenance des actifs est favorisée par la participation des bénéficiaires ; la formation/sensibilisation reçue ; l'accessibilité des moyens nécessaires pour assurer la maintenance ; le bon fonctionnement des groupements ainsi que la qualité des réalisations.

Genre

Les femmes ont bénéficié au même titre que les hommes, avec pour effet positif un meilleur accès à des moyens de production (terre, petit élevage) et la possibilité de disposer d'un revenu propre. En outre, les corvées domestiques ont été allégées grâce à la construction de points d'eau proches et à la possibilité de payer de la main d'œuvre ou d'acheter un moyen de transport.

Équité

Il a été constaté une certaine équité des bénéfices du fait que l'intervention a amélioré les conditions socio-économiques des personnes des classes pauvre et moyenne.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusion générale

Les rapports complets et succints de l'évaluation sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.wfp.org/independent-evaluation>
Pour plus d'informations, contacter le bureau de l'évaluation: wfp.decentralizedevaluation@wfp.org

L'évaluation a noté la pertinence et l'adéquation des interventions. Elles ont renforcé la capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation. La durabilité des actifs créés repose sur la capacité de maintenance des actifs qui a été renforcée et la motivation du fait que les actifs les assure la sécurité alimentaire, nutrition et revenu. Les femmes ont accès à des moyens de production et les corvées domestiques sont allégées. Enfin, l'action, a contribué à améliorer les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées notamment l'amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence même si le bénéfice qu'ils tirent des actifs est limité par leur faible capacité de production.

Recommandations

Recommandation 1. Compléter l'approche 3PA par une approche anticipative pour développer la stratégie de renforcement de la résilience.

Recommandation 2. Renforcer la coordination avec les agences des Nations Unies (ex : UNICEF, FAO) pour lever les contraintes à la réponse aux besoins des populations.

Recommandation 3. Assurer qu'aucune communauté « n'est laissée derrière ».

Recommandation 4. Adopter une approche participative pour déterminer les actifs ménages à promouvoir.

Recommandation 5. Augmenter la capacité des systèmes d'irrigation et leur productivité.

Recommandation 6. Renforcer d'avantage l'appui prodigué aux groupements de producteurs.

Recommandation 7. Etendre l'appui au développement d'AGRs aux classes vulnérables.

Recommandation 8. Envisager des contrats plus longs avec les partenaires de mise en œuvre.

Recommandation 9. Développer des indicateurs permettant d'évaluer l'incidence du programme sur l'autonomisation des femmes.

Recommandation 10. Reformuler les indicateurs de l'activité 7 pour mesurer de façon plus efficace les résultats et les effets de l'activité 7.

Recommandation 11. Renforcer les capacités durables des ONGs partenaires d'intervention sur les approches participatives et le suivi des projets.